

FILIÈRE LASER ET OPTIQUE. La SEM Route des lasers aménagera cette nouvelle zone d'activités dédiée à l'accueil de jeunes sociétés en développement

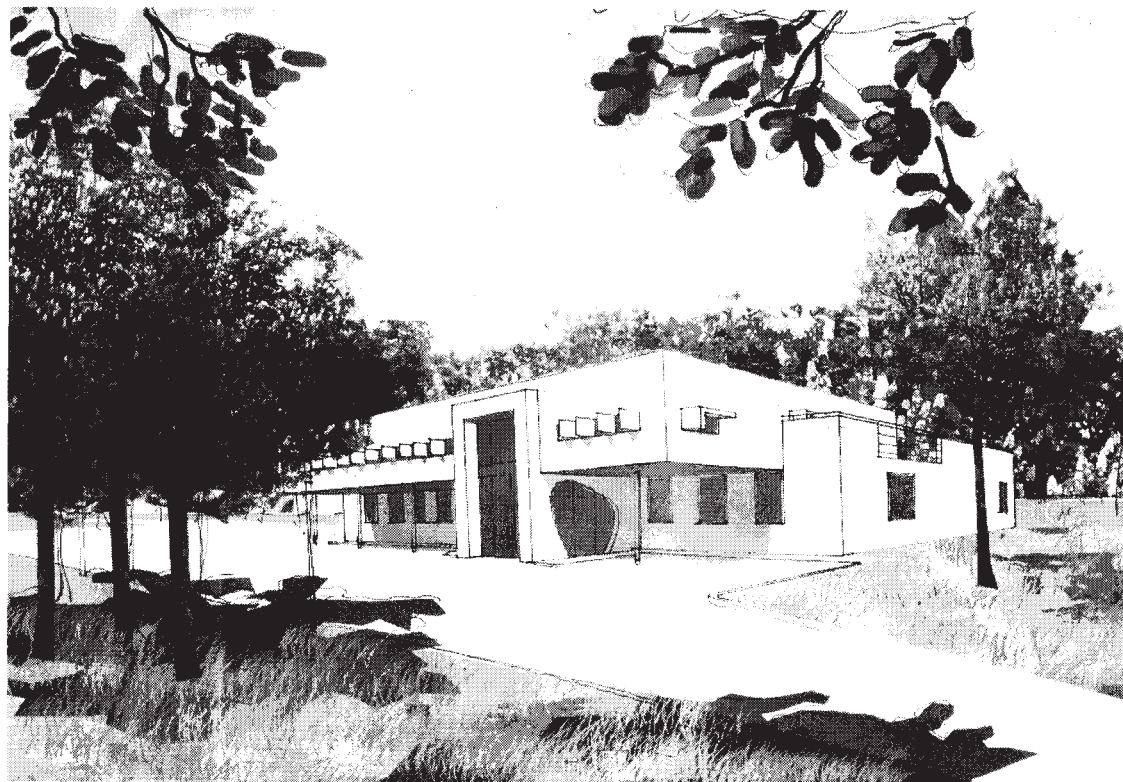
Une cité de la photonique va sortir de terre à Pessac

Jean-Bernard Gilles

Les premiers travaux d'aménagement sont sur le point de démarrer. À Pessac-Canteranne, sur un terrain situé à l'embranchement de la rocade et de l'autoroute Bordeaux-Bayonne (A 63), une nouvelle zone d'activités va voir le jour. Il s'agit là d'un projet emblématique. La Cité de la photonique est une nouvelle étape de la fameuse Route des lasers, un projet d'aménagement du territoire lié à la création du laser Mégajoule. Les communes jouxtant l'énorme investissement du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), le bassin d'Arcachon et l'agglomération bordelaise devaient tirer un profit économique, soit direct, soit indirect, de ce grand projet national.

Sociétés en développement.

La Cité de la photonique est dédiée à l'accueil, sur quelque 3,8 ha, de jeunes sociétés issues des laboratoires ou en phase de développement. Toutes évoluent dans l'optronique, un secteur aux applications multiples qui conjugue le laser, l'optique et l'électronique. Elles sont nombreuses à s'être développées sur cette vague à Talence, Pessac ou Canéjan depuis quelques années. Ces jeunes pousses sont les enfants légitimes de laboratoires girondins de pointe comme le Centre lasers intenses et applications (Celia) ou le Centre de physique moléculaire optique de l'université de Bordeaux 1. C'est le cas d'Eolite Systems, une entreprise spécialisée dans les lasers à fibres optiques. Créée en 2004 par deux



Les architectes bordelais Dain et Saladin ont conçu le premier bâtiment de cette nouvelle zone d'activités. Il sera occupé par la jeune société pessacaise Eolite Systems qui réalisera, cette année, 1 M€ de chiffre d'affaires

IMAGE DE SYNTHÈSE

copains de l'École supérieure d'optique d'Orsay, Philippe Métié et François Salin, elle produit des sources lasers pour l'industrie et monte en puissance. « Nous en produirons cette année 10, mais nous visons une production de 200 à 300 d'ici à trois ans », explique François Salin. L'entreprise sera le premier locataire de la Cité de la photonique.

Investissement public. Car c'est la société d'économie mixte Route des lasers, présidée par Yves Lecaudey et qui réunit les collectivités locales (Région, CUB, Département...), majoritaires,

des privés (Crédit agricole, Caisse d'épargne, Suez...) et des sociétés publiques (CEA, Caisse des dépôts), qui assumera le financement de la zone. Ici elle investira 1,8 million d'euros dans les locaux de 1 200 mètres carrés que louera, à compter de juillet 2008, Eolite Systems.

La SEM financera un autre bâtiment de 1 000 mètres carrés (moitié atelier, moitié bureaux) destiné à de futurs locataires. « Mais nous travaillons sur d'autres pistes », explique Isabelle Laporte, sa directrice. La plus sérieuse serait un déménagement, au moins partiel, d'Alphanov, un

centre de transfert de technologies dont l'objectif même est d'aider à l'éclosion et au développement de start-up issues des labos universitaires de la filière laser et optique. Quatre lots de la zone dont l'aménagement va commencer seront aussi à vendre. La SEM Route des lasers mènera ce chantier parallèlement à ceux en cours autour du laser Mégajoule au Barp, les zones Laseris 1 et 2. Elle y a déjà investi 71 millions d'euros en quatre ans, notamment pour accueillir les industriels français qui construiront le cœur du processus du laser Mégajoule.